



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 2685

Texte de la question

PÔLE EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Dufau, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Pierre Dufau. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé. L'inquiétante augmentation du chômage traduit l'échec du Président de la République et de ses gouvernements. La création de Pôle emploi devait fournir l'outil efficace et moderne pour le traitement économique et social du chômage. Or cette réforme précipitée, mal préparée et sans concertation est un fiasco. Aujourd'hui, la suppression de 1 800 emplois dans cet organisme, l'augmentation progressive du nombre de dossiers par agent et la diminution des moyens financiers rendent sa mission impossible. Les agents de Pôle emploi et les organisations syndicales sont indignés. Ils manifestent dans la rue leur opposition à votre politique. Ils soulignent avec raison la gravité de la situation de l'emploi dans notre pays. Les chiffres, en effet, sont accablants. Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé de près de 7 % en un an. Il représente aujourd'hui, toutes catégories confondues, 4,25 millions de chômeurs. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an a augmenté de 25 %. Le chômage des seniors de plus de cinquante ans progresse de 16,3 % en un an. Le chômage des jeunes a augmenté de près de 30 % depuis la crise et le nombre de jeunes qui cherchent un travail depuis plus d'un an est en hausse de 72 %.

Monsieur le ministre, allez-vous persister...

M. Bernard Roman. Oui !

M. Jean-Pierre Dufau. ...ou bien changer enfin la politique de l'emploi dans ce pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur Dufau, la lutte contre le chômage est une priorité ; c'est celle du Gouvernement et de la majorité. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. François Hollande. Quel succès !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. C'est aussi, en général, celle de l'ensemble des élus, quelle que soit leur sensibilité, dans leur ville et dans leur circonscription.

Vous savez pertinemment qu'une crise sans précédent a touché tous les pays d'Europe. Les chiffres que vous avez donnés auraient mérité d'être complétés par celui de l'augmentation du chômage dans l'ensemble des pays européens.

Si vous ne l'avez pas cité, c'est parce que cela aurait permis de montrer que la France est l'un des pays qui a le mieux résisté à la crise.

M. Jean-Pierre Dufau. C'est faux !

M. Bernard Roman. Il y a 700 000 chômeurs de plus !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Et ce n'est pas le fait du hasard : l'alternance, le dispositif zéro charges, l'activité partielle, le contrat de transition professionnelle ou encore la convention de reclassement personnalisée, sont des outils qu'a voulu le Gouvernement, qui ont été initiés à la fois par Christine Lagarde et Laurent Wauquiez et

qui ont porté leurs fruits.

M. Maxime Gremetz. Parlez-nous de la Picardie !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Concernant Pôle emploi, nous avons pu à chaque fois nous appuyer sur l'engagement de ses salariés. Cela symbolise le service public dont nous avons besoin.

Au moment de la fusion, en février 2008, il y avait 45 000 agents à Pôle emploi. Il y en a aujourd'hui 50 000.

Nous savons pertinemment qu'il faut réussir cette fusion, en particulier au moment où nous transférons la collecte des cotisations à l'URSSAF. Ce sont 1 000 agents qui étaient consacrés à cette tâche ; 700 resteront à Pôle emploi pour aider les demandeurs d'emploi et faire le lien avec les entreprises. Voilà la réalité.

M. Maxime Gremetz. Et les 1 800 postes supprimés ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Nous avons bien conscience que cette fusion n'est pas simple, mais elle a du sens. Il s'agit de faire en sorte qu'un seul agent s'occupe du demandeur d'emploi, au lieu d'en avoir un qui s'occupe de l'indemniser et un autre qui l'aide à se replacer.

Voilà pourquoi nous avons voulu cette réforme et, si vous me le permettez, monsieur le député, quand je vous entends, ainsi que certains de vos collègues, je me dis qu'il est temps pour vous de remanier votre discours et vos arguments, faute de quoi les Français n'auront pas envie de vous revoir au Gouvernement !

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2685

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 novembre 2010